

BULLETIN MUNICIPAL

VIE LOCALE | ACTUALITÉS
TRAVAUX | PROJETS | JEUNESSE



Page 4

Retour sur les festivités

Page 7

Le recensement 2025

Page 8

Cadre de vie

Page 11

Obligations Légales de Débroussaillement Page 20

Vie associative

Page 26

La Maison Des Jeunes

∇ Autono

Automne 2024 <u>Le journal de votre commune</u>

Mairie de Pignans | 7 place de la Mairie 83 790 Pignans 04 94 13 54 90 | accueil@pignans.fr Du lundi au vendredi 08:30-12:00 | 14:30-17:00



informations utiles



Mairie de Pignans

₱ 7 place de la Mairie 83 790 Pignans
Du lundi au vendredi 8h30-12h | 14h30-17h

3 04 94 13 54 90

Urbanisme

Sur RDV le mardi de 8h30-12h

État civil

Fermé les après-midi des mardis, mercredis et vendredis

Jeunesse

Fermé les après-midi des mardis, jeudis et vendredis

France Services

27, place Mazel

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h | 13h - 17h

Le samedi : 8h30 - 12h 2 04 94 23 23 24

Service des cartes d'identité et passeports

Sur rendez-vous uniquement

https://rendezvousonline.fr/alias/pignans-83790

NUMÉROS D'URGENCES

112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne

15 SAMU : LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE D'URGENCE

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale

17 POLICE SECOURS

Pour signaler une infraction qui nécessite une intervention immédiate de la police

18 SAPEURS POMPIERS

Pour signaler une situation de péril ou un accident et obtenir leur intervention rapide

114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Numéro accessible par fax et SMS

115 URGENCES SOCIALES

Pour être à l'abri, avoir un hébergement d'urgence (Samu social)





Domaine de Berthoire

Le domaine de Berthoire est ouvert toute l'année* avec des horaires qui varient au fil des saisons.

*Fermeture en cas de grands vents ou intempéries.

	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,								
Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	
10h-17h		8h30-18h		8h30-21h30		8h30-18h			
Oct.	Nov.	Déc.							
10h-17h									

Le mot du maire

Chères Pignantaises, Chers Pignantais,

Notre bulletin d'automne fait le point sur l'action municipale des six mois précédents et des mois à venir.

Au printemps, la majorité municipale a voté le budget pour l'année 2024, qui rend possible, les projets destinés à améliorer votre cadre de vie tout en répondant aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Vous remarquerez la ferveur pour nos animations d'un « bel été à Pignans » avec des records de participation autant pour les spectacles que le cinéma en plein air sans parler des feux d'artifice. Cela prouve, s'il en était besoin, de la dynamique de notre beau village avec l'engagement sans faille de nos bénévoles qui sont engagés avec notre soutien. Je tiens à remercier à nouveau les agents communaux, les forces de sécurité et de secours, les services de l'Intercommunalité, sans oublier les bénévoles du Comité Communal des Feux de Forêt, et les pompiers qui ont beaucoup œuvré durant cet été pour veiller au bon déroulement des festivités et à la protection de nos massifs.

Nous continuons à moderniser nos équipements, c'est ainsi que :

- o nous avons inauguré le 5 juillet les travaux de nos trois écoles pour un montant de plus d'un million d'euros. Nos enfants apprécieront les pompes à chaleur, et nous ferons des économies avec l'isolation des bâtiments, particulièrement l'école Jean GIONO.
- onous prenons soin de notre patrimoine et notamment la chapelle St André et le tableau Jean DARET que vous pourrez bientôt découvrir dans notre Collégiale.
- nous œuvrons à l'entretien et à l'amélioration de votre cadre de vie avec le fleurissement du village pour le rendre plus agréable et plus attractif encourageant notre candidature au label "Village fleuri".
- o nous entreprenons la réfection des voiries. Il y en a 46 kilomètres. Il est donc impossible de tout faire. Nous essayons de réduire les dégradations au moins afin de rendre praticables vos chemins.

En effet notre démarche est de vouloir toujours améliorer vos conditions de vie et servir au mieux l'intérêt général.

Chaque projet nécessite un temps important pour bien préparer les dossiers et notamment leurs structures financières afin de ne pas augmenter les impôts communaux.

Afin de mieux connaître vos besoins, nous vous avons rencontré lors des trois conseils de secteurs.

Nos échanges constructifs nous permettent d'avancer en ciblant vos attentes. Rien n'est plus important que de vous consulter, vous rencontrer, vous expliquer.

C'est une démocratie participative, car c'est encore possible dans un village à taille humaine. Le recensement nous dira combien nous avons d'habitants. Aujourd'hui, c'est 4778!

Nous avons conscience des difficultés que vous rencontrez : incivilités, dépôts sauvages, poubelles débordantes. Nous ne sommes pas toujours maîtres et compétents de ces réalités.

Comme vous, nous avons des inquiétudes sur le climat, sur l'actualité nationale et internationale.

Nous avons malgré tout cela, la chance d'être dans un Pignans agréable, de l'avis des Pignantais que nous avons reçus.

Restons confiants pour notre avenir et ensemble le plus uni possible dans notre merveilleux village.

Je vous souhaite de passer une bonne fin d'année avec vos familles.

Avec mon équipe mon engagement est tou jours aussi passionne Pour servir notre lignans





administration dénérale communication | Festivités



France Services : Simplifiez vos démarches administratives

France Services est à nouveau ouvert du lundi au samedi matin, au centre du village, place Mazel. Ce service, complément de la mairie, propose un accueil physique et numérique, regroupant l'Agence Postale Communale, le C.C.A.S. et les permanences d'assistante sociale, d'entraide sociale et de la mission locale.

Les agents de France Services vous accompagnent pour toutes vos démarches : carte grise, impôts, retraite, allocations familiales, ou utilisation de services en ligne. Prenez rendezvous pour toute aide ou conseil.

Téléphone: 04 94 23 23 24 Email: franceservices@pignans.fr





Pour rester informé de l'actualité communale

En plus de nos supports de communication actuels (panneaux d'affichage, site internet, réseaux sociaux, application, bulletin municipal bi-annuel), nous pouvons vous tenir informés par email. Si cela vous intéresse, remplissez le formulaire à l'adresse : https://www.pignans.fr/newsletter/







- Le site internet : www.pignans.fr
- La page Facebook : www.facebook.com/Pignans
- La page Instagram : www.instagram.com/mairiepignans
- La page Youtube : www.youtube.com/@MairiePignans





Succès du ciné plein air au stade Astesana

Plus de 1 500 spectateurs, petits et grands, ont assisté à quatre séances de cinéma en plein air sur le stade Astesana. Le film *Un petit truc en plus* a particulièrement marqué les esprits, établissant un record d'affluence à la fois à Pignans et auprès de notre partenaire projectionniste "Ciné Bleu".

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine avec une nouvelle programmation encore plus attrayante et une organisation toujours pensée pour votre plaisir.



Un bel été 2024 : retour sur une saison festive réussie

L'été a été rythmé par 14 spectacles ou concerts, 3 feux d'artifice sur la période du 24 juin, fête de la Saint-Jean au 8 septembre, clôture de la fête locale.

Le 16 août pour le 80ème anniversaire de la Libération, nous avons assisté à un défilé de voitures anciennes accompagnées de la fanfare des sapeurs-pompiers et au concours de Miss Pign'up de plus en plus prisé. Un apéritif a été offert à la population et la journée s'est terminée par un concert hommage à Edith Piaf et un magnifique feu d'artifice.

Retrouvez en page 5 une sélection de quelques photos, et bien plus sur le site internet de la mairie.



Fête de la St Jean



Samedi 29 juin : Concert "Souvenirs Souvenirs"



Vendredi 5 juillet : Fête des enfants



Samedi 13 juillet Tournée "Ça c'est le sud"



Samedi 14 juillet : Fête Nationale Concert tribute Jean Jacques Goldman



Samedi 20 juillet Concert "Génération tubes"



Samedi 27 juillet : Concert "Born in the UK



Samedi 3 août : Concert "Ce soir en sort



Samedi 10 août : Tournée du rire avec Marco Paolo





Vendredi 16 août : 80 ans de la libération de Pignans



pignans

Samedi 31 août : Wild Cabaret



6, 7 et 8 septembre : Fête locale



Samedi 24 août : Concert "MagiQueen



Associations unies pour une fête votive réussie

La fête votive est toujours l'occasion de resserrer les liens entre les associations en participant en commun à l'organisation de la buvette.

Cette année, l'association Notre Dame des Anges, l'Association des Commerçants et Artisans Pignantais (A.C.A.P.) et l'amicale du Comité Communal des Feux de Forêt (C.C.F.F.) ont tenu la buvette pendant deux soirées (l'après-midi du dimanche ayant été annulée pour cause de mauvais temps).





Fête de la châtaigne

Au moment où nous écrivons ce bulletin, la fête de la châtaigne a été reportée au 3 novembre en raison des intempéries. Châtaignes grillées, crème de marrons, produits dérivés autour de la châtaigne, stands divers et foodstrucks animeront cette journée. De la place de la mairie, à la place des écoles, ce sont plus de 100 exposants, artisans, producteurs... qui ont prévu de s'installer dans le coeur du village.

Prochain rendez-vous le 26 octobre 2025 pour la 40e édition!



célébrons ensemble les féeries de Noël!

Le lancement des illuminations de Noël, moment tant attendu, aura lieu le vendredi 6 décembre à 17h sur la place des Écoles. Venez partager un moment convivial autour d'un délicieux chocolat chaud, avec la visite surprise de Saint-Nicolas accompagné d'un orgue de barbarie!

Le samedi 7 décembre, la place des Écoles se transformera en un véritable marché de Noël!

Au programme : des stands variés, des ateliers pour les enfants, et bien sûr, un espace photo pour immortaliser ces moments festifs. Pour le plaisir des petits et des grands, des jeux gonflables seront mis à disposition, gracieusement offerts par la municipalité.

Les festivités se poursuivront jusqu'au dimanche 8 décembre, avec à 15h le spectacle féerique "Chantons et Dansons Disney", à la salle polyvalente Berthoire. Après ce moment enchanté, nous vous invitons à participer à une parade musicale et lumineuse, qui nous mènera jusqu'à la place des Écoles.

N'oubliez pas de vous inscrire au concours des crèches et décorations de Noël! Le formulaire est disponible à l'accueil de la mairie et sur notre site internet.

Enfin, la tournée du jury pour le concours de décorations se fera le **jeudi 19 décembre à partir de 17h30**. Nous vous attendons nombreux pour partager la magie de Noël ensemble !



Voeux du maire le 11 janvier 2025

La cérémonie des vœux du maire se tiendra

samedi 11 janvier 2025, à 18h00 à la salle polyvalente Bertoire.

Comme chaque année, cet événement marquera un temps fort de la vie communale.

La soirée débutera par la diffusion d'une vidéo rétrospective de l'année 2024, mettant en lumière les moments clés et les réalisations de notre commune. Le maire prononcera ensuite un discours, au cours duquel il présentera les projets et perspectives pour l'année 2025.

La cérémonie se conclura par un moment convivial, où vous pourrez échanger autour d'un apéritif offert par la municipalité.

Nous vous attendons nombreux pour partager ensemble ce temps d'échange et de convivialité!



Du 16 janvier au 22 février 2025

Le recensement de la population concerne tous les habitants de France. À Pignans, il a lieu tous les 5 ans, et se déroulera du 16 janvier au 15 février. Réalisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et les communes, il permet de connaître la population officielle et de collecter des informations importantes : âge, profession, logement, etc. Ces données servent à concevoir les projets locaux.

Vous recevrez une lettre du maire ou la visite de l'agent recenseur, muni d'une carte officielle avec photo. Vous pouvez vérifier son identité auprès de la mairie.

Informations clés:

- 🔾 Un trombinoscope des agents recenseurs sera diffusé pour sécuriser leur passage.
- Le recensement est gratuit. Ignorez toute demande d'argent.
- Répondre est obligatoire.
- La réponse en ligne est la méthode la plus simple.

L'agent vous remettra une notice avec vos identifiants pour accéder au site le-recensement-et-moi.fr. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous fournira une feuille de logement et des bulletins individuels pour chaque membre du foyer. Des notices explicatives sont disponibles en plusieurs langues.

En plus du recensement, l'enquête "familles" sera menée pour mieux comprendre les divers types de familles et modes de vie.Par ailleurs, en plus du recensement, les agents recenseurs mèneront l'enquête "familles".

Celle-ci vise à mieux comprendre la diversité des configurations familiales (familles recomposées, monoparentales, veuvage, etc.) ainsi que les modes de vie des familles, notamment le lieu

de résidence des enfants de parents séparés, les solidarités intergénérationnelles, ou encore la transmission

des langues familiales.

Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain!

Encore plus simple par internet

Q le-recensement-et-moi.fr





urbanisme, travaux et salubrité



Améliorations des voiries

- © Comme annoncé lors de la cérémonie des vœux, les travaux de rénovation du réseau pluvial dans le bas du chemin des Banquets et le mur de restanques du chemin du Colombier ont été achevés. Début octobre, la dernière phase a été réalisée avec la pose des enrobés, garantissant ainsi une amélioration significative de ces voies pour les usagers.
- ⊙ D'ici la fin de l'année, une partie des enrobés du chemin du Fège, menant vers les zones commerciales, a été refaite. Ces travaux visent à faciliter l'accès et à améliorer la sécurité de circulation dans cette zone à forte affluence. La municipalité poursuit son engagement pour l'entretien et la modernisation des infrastructures routières.







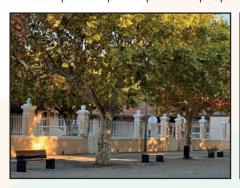


ravaux chemins du colombier et les banquets avant/aprè



Nouveau mobilier urbain

Dans le cadre de notre plan d'amélioration du cadre de vie au village, la municipalité a installé de nouveaux éléments de mobilier urbain. Désormais, bancs, banquettes et corbeilles embellissent le village, offrant aux habitants des espaces de repos et de convivialité. Des cendriers sont également à disposition pour que chacun puisse participer à la propreté de nos espaces publics.









Maintenons la propreté de notre village

Concernant les sacs canins, dix-sept nouveaux distributeurs sont désormais disponibles dans tout le village (CF. plan page 9). Il est rappelé aux propriétaires de chiens qu'il est obligatoire de ramasser les déjections de leurs animaux, y compris dans le parc à chiens.

Les contrevenants s'exposent à une amende de 135€. Ce geste citoyen permet de préserver la propreté des lieux publics et de faciliter le travail des agents municipaux lors de l'entretien des espaces verts.

Nous comptons sur la participation active de chacun pour faire de notre village un endroit propre et agréable pour tous.





Emplacement des bornes canines

Pour des raisons de lisibilité, cette carte est concentrée sur une zone restreinte de la commune. Pour voir l'ensemble des points disponibles, vous pouvez vous rendre sur le site internet de la commune à l'adresse.

https://www.pignans.fr/mobilier-urbain/



Pignans en route pour le label "Village fleuri"

Vendredi 20 septembre, notre commune recevait la visite du jury départemental du label" Villes et Villages Fleuris". En présence d'agents des services techniques, de Patrick Rossi, adjoint délégué aux travaux, Fabienne Scotto, première adjointe, et Fernand Brun, Maire de Pignans, cette délégation de Var Tourisme a fait un grand tour de notre beau village.

Cette reconnaissance met en lumière le fleurissement mais également les aménagements paysagers et la qualité de vie au village.

Mobilier urbain, services, équipements proposés à la population sont autant de critères pris en compte dans ce dossier.

Pignans, "village fleuri" c'est aussi toutes vos initiatives : du permis de végétaliser vos devantures de maisons de ville, aux

initiatives associatives comme celles de Jardin Soleil ou encore le projet de jardins partagés.

Le Domaine de Berthoire, havre de verdure et d'eau est également un atout considérable à ce projet.

La candidature de Pignans est désormais à l'étude, nous vous tiendrons informés au printemps avec de nouveaux événements autour de ce label comme la foire aux plants et du terroir, le concours des maisons fleuries.







Conseils de secteur : un dialogue constructif

Les conseils de secteurs ont été organisés en trois sessions. Ces temps d'échanges avec vos élus sont essentiels pour favoriser le dialogue et recueillir vos avis. Trois samedis matins ont été dédiés à ces rencontres, et vous avez été nombreux à venir partager vos préoccupations.

La collecte des déchets a été au cœur des discussions. La communauté de communes, responsable de ce service, a été informée afin d'améliorer le dispositif en fonction de vos retours.



Remplacement des composteurs

Les composteurs en bois actuellement présents sur la commune vont être remplacés par des composteurs grutables en fer, fournis par la communauté de communes Coeur du Var.

Cette initiative vise à réduire la prolifération des rongeurs et à minimiser les mauvaises odeurs, offrant ainsi une solution plus efficace et durable pour la gestion des déchets organiques.





Candidature au Label "Village Prudent"



La commune de Pignans se porte candidate au label "Village Prudent", qui valorise les initiatives de prévention en matière de sécurité routière. Grâce au soutien du Département du Var, via le dispositif de répartition des recettes des amendes de police, plusieurs actions ont été mises en place :

- O Les abords des écoles ont été marqués par des passages piétons colorés pour sensibiliser les conducteurs à ralentir dans ces zones, déjà limitées à 30 km/h.
- Des dispositifs visuels de type silhouette seront bientôt installés pour alerter les automobilistes sur la présence d'enfants dans certaines zones fréquentées du village.



Travaux rue de l'Enfer

La maison sans maître située rue de l'Enfer, qui représentait un risque important pour la sécurité des habitants, a été démolie. Seule la façade avant a pu être conservée afin de préserver le caractère architectural du quartier.

Les travaux, menés dans le cadre d'une procédure de péril engagée par la commune, ont permis de sécuriser définitivement les lieux, assurant ainsi la tranquillité des riverains.

Malheureusement, ce dossier, dont la commune a hérité malgré elle, a nécessité une mobilisation financière conséquente, au regard de l'importance des travaux qui a réduit de manière significative le budget d'investissement prévu pour les autres projets de modernisation et d'entretien urbain.



Nous tenons à souligner que la sécurité des habitants demeure une priorité absolue, et d'autres actions en faveur de l'amélioration de notre cadre de vie se poursuivront, en dépit des contraintes budgétaires.

Obligations Légales de Débroussaillement (O.L.D.)

Le changement climatique intensifie le risque des feux de forêt et de végétation. La saison des feux s'allonge et le risque s'étend progressivement dans de nouvelles régions. Ces dernières années, des feux d'une ampleur inédite ont ravagé plusieurs pays européens, et la France n'est pas épargnée. Pour prévenir ce danger, le débroussaillement de votre terrain et des abords de votre habitation est la meilleure des protections pour vous, vos biens et la nature environnante. Le débroussaillement est la ceinture de sécurité de votre habitation face aux feux : il limite leur propagation et facilite l'intervention des sapeurs-pompiers. En débroussaillant votre terrain, vous investissez pour votre sécurité. Dans les zones les plus exposées au risque d'incendie, le débroussaillement est une obligation légale.

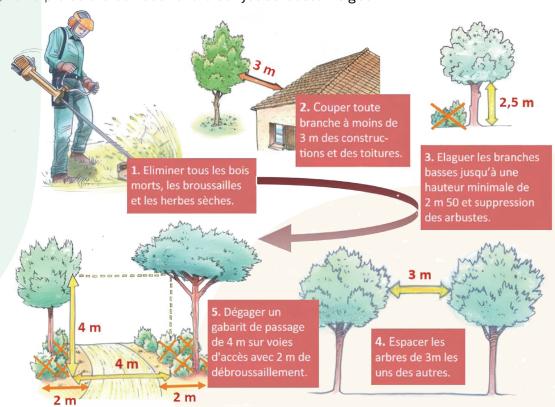
Le débroussaillement vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres (portée à 100 mètres dans de rares cas) autour de vos bâtiments ou autre équipement.

Vous êtes concerné par cette obligation si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés dans un territoire classé à risque d'incendie et à l'intérieur et jusqu'à 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues.



Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés, notamment ceux de l'Office National des Forêts (ONF), sont habilités à verbaliser.

Pour savoir si vous êtes concerné par l'obligation légale de débroussaillement, vous pouvez contacter votre mairie, votre préfecture ou vous rendre sur jedebroussaille.gouv.fr





affaires scolaires | petite enfance condition animale



Inauguration des travaux des écoles

Le 5 juillet, la municipalité organisait l'inauguration des travaux des 3 écoles du village.

De l'accompagnement au financement, les partenaires sont importants dans les projets, et la municipalité, au nom des 600 enfants scolarisés, les remercie infiniment pour leur mobilisation. Dans les pages qui suivent, nous revenons en détail sur ces grands travaux de rénovation des écoles de la commune.









École Jean Giono

>> Redonner ses lettres de noblesse à cette école centenaire était capital

Avant d'accueillir vos enfants, cette école a peut-être été la vôtre, celle de vos parents, et celle de vos parents.

Son état en 2020 est déplorable : les murs s'effritent, rongés par l'humidité et le manque d'aération, les combles ne sont pas isolés, des poutres rongées, des portes en bois trop lourdes, une cour scindée en deux sans jeux, une chaudière au fioul très grande consommatrice d'énergie, un chauffage disparate et aucun équipement numérique.

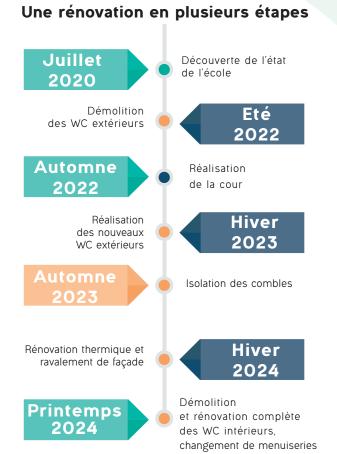
Désormais, les combles sont isolés, la façade a été ravalée et a aussi bénéficié de rénovation thermique par l'extérieur, la ventilation mécanique a été installée, des pompes à chaleur régulent la température dans chaque classe et dans le réfectoire tant pour le frais que pour le chaud, la chaudière au fioul a donc été retirée. Du double vitrage a été installé dans le réfectoire ainsi qu'en remplacement des 2 portes en bois d'accès aux couloirs, les murs ont été traités les peintures refaites, les poutres changées.











>> Des sanitaires neufs : Une priorité pour nos enfants

Selon une étude de Harris Interactive, publiée en 2019, huit enfants sur dix se retiennent d'aller aux sanitaires de leur école. 23% des écoliers indiquent se retenir « souvent » et 58% « parfois ».

La cause : le manque de propreté des toilettes et la vétusté des locaux.

En juillet 2020, après son élection, M. le maire visite les locaux municipaux et notamment les écoles.

L'état catastrophique des sanitaires lui fait penser que ces toilettes ne méritent qu'un bon coup de tractopelle et qu'il a honte que les enfants puissent faire leur rentrée scolaire dans deux mois avec des sanitaires dans un tel état.

Les toilettes scolaires sont indignes : du manque d'intimité à la vétusté en passant par l'absence de poubelle, absence de lunette, verrous cassés, portes difficiles à fermer, carreaux cassés, gaine électrique à portée de main, robinet non adapté ...

Il ressort que ces toilettes doivent être rénovées au plus vite.

De plus, rien n'est fait pour faciliter le travail des agents d'entretien : aucun local pour ranger le chariot, pas de centrale de lavage, pas de diamant au sol pour évacuer les eaux.

En 2024, tous les sanitaires de cette école ont été entièrement rénovés et désamiantés. Des WC accessibles aux personnes à mobilité réduite ont été inclus dans le projet, les toilettes sont suspendues, des locaux spécifiques au ménage ont été rajoutés, les robinets sont adaptés à l'âge des enfants, les sèche-mains fonctionnent, les portes et la nouvelle faïence très colorées égayent ce lieu qui doit être un lieu de sécurité.

Conscients de cet enjeu de santé, tout a été pensé pour prendre en compte et satisfaire les besoins naturels des enfants, en leur offrant des conditions d'hygiène optimales et en préservant leur intimité, la municipalité espère que les enfants pignantais ne se retiendront plus d'aller au sanitaire de leurs écoles.





>> Les enfants : acteurs du renouveau de l'école

Les enfants eux-mêmes ont travai<mark>llé sur le devenir de cette école av</mark>ant le départ de l'ancien directeur : M. Philbert Christophe, désormais inspecteur d'académie de la circonscription de Garéoult.

De jolis dessins ont été présen<mark>tés et la municipalité a essayé d</mark>e prendre en compte un maximum de leurs demandes.

Bien sûr, l'installation d'une tyrolienne n'était pas possible!

Cependant, la cour a bénéficié de traçages, de l'installation de bancs et de poubelles.

De plus, du matériel sportif a pris place pour favoriser l'action par le jeu et fait le bonheur des enfants.

Il n'y a rien de plus beau que de voir les enfants ravis que leurs demandes aient été prises en compte et se sentent considérés.





>> Un budget maîtrisé grâce aux partenaires



428 540 €

S

Liberté · Égalité · Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

129 991€



88 666€



22 908 €



9500€

Des Ecrans Numériques Interactifs dans les écoles







Vous en avez peut-être déjà entendu parler, mais savez-vous vraiment ce que sont les Écrans Numériques Interactifs (ENI)?

Ces dispositifs révolutionnaires sont en train de transformer le paysage éducatif, offrant aux enseignants de nouvelles possibilités pour enrichir leur pédagogie.

Bien plus qu'un simple remplacement du tableau noir traditionnel, les ENI apportent une dimension interactive et dynamique à l'apprentissage.

L'installation des ENI dans les trois écoles a été soigneusement discutée lors des conseils d'école avec les équipes pédagogiques.

La municipalité a décidé de les introduire progressivement pour permettre au personnel enseignant de se familiariser avec cette nouvelle technologie.

Grâce à des formations dédiées, les enseignants ont rapidement perçu leurs nombreux avantages :

- Multitâche sans Effacement : Ils permettent de changer de tableau sans effacer le contenu précédent.
 Cela facilite la gestion des informations et permet de revenir sur des points importants à tout moment.
- Modélisation en 3D : affichage des modélisations en trois dimensions pour une visualisation plus claire des concepts complexes. Imaginez pouvoir tourner, agrandir ou animer des objets directement en classe!
- Technologie Tactile qui permet un meilleur engagement des élèves qui peuvent interagir directement avec les leçons.
- Détection de Mouvement : une expérience encore plus immersive et intuitive.
- Durabilité et Conception Ergonomique : Conçus pour être touchés et manipulés quotidiennement, ils sont robustes et adaptés à un usage intensif.

Les ENI représentent une avancée technologique considérable par rapport aux solutions interactives «classiques». Ils offrent non seulement une meilleure qualité d'image et une réactivité accrue, mais aussi des fonctionnalités innovantes qui enrichissent l'expérience d'apprentissage.

Toutes les classes en seront équipées d'ici 2025.



>> Une toiture refaite à neuf

Depuis de nombreuses années, l'école Alphonse Daudet subissait chaque année des dégâts des eaux provenant de la toiture.

Les intempéries subies en août 202<mark>1 ont engendré un sinistre tel, que la to</mark>iture était irréparable.

Mise hors d'eau et hors d'air par une simple bâche pendant un temps, les gros travaux ont pu être réalisés en 2022. La plus grosse partie tant technique que financière de ce chantier a concerné le désamiantage. L'école Daudet est désormais désamiantée et sa toiture à l'architecture complexe est entièrement neuve.





24 Août 2021

Réhabilitation complète des locaux intérieurs et mise hors d'eau du toit

> Été 2022

> > Changement de menuiseries

Hiver 2024

Rénovation thermique par l'extérieur et ravalement de façade Inondations et grêle entraînant de nombreux dégâts sur l'école

Automne 2021

Désamiantage et retoiturage jusqu'à l'Automne 2022

> Été 2023

Installation de pompes à chaleur

Printemps 2024





>> Rénovation énergétique et optimisation de l'isolation

Les grandes baies vitrées installées en 1991 lors de la création de l'école ont récemment été modifiées.

En concertation avec l'équipe pédagogique, ces baies vitrées ont été remplacées par des portes-fenêtres et des fenêtres sur allège, offrant une meilleure isolation et des fermetures plus efficaces avec des portes plus légères.

L'école maternelle Daudet faisait partie des bâtiments communaux à forte consommation énergétique.

Mal isolé, ce bâtiment ne répondait plus aux normes environnementales :

il y faisait froid en hiver et trop chaud dès le printemps, et encore plus durant les périodes de chaleur intense à la fin de l'année scolaire.

La rénovation énergétique de ce bâtiment a été réalisée par l'extérieur, éliminant ainsi le vieux jaune craquelé.

L'école est désormais entièrement ravalée.

Pour améliorer l'efficacité thermique, des pompes à chaleur ont été installées, comme dans les deux autres écoles de la commune.

>> Le financement











390 359€

217 870€

146 320€

9500€











Bons d'achat fournitures scolaires

Les bons d'achat de fournitures scolaires pour 2024-2025 pour les personnes domiciliées sur la commune sont à retirer en mairie jusqu'au 13 décembre 2024 sur présentation d'un justificatif :

- Carnet de liaison de l'année scolaire en cours (2022-2023) ou O Certificat de scolarité
- Collège (6° à 3°) : 25€
- Fost-bac : Étudiants en fac., écoles, B.T.S., D.U.T. : 45€

Ces bons d'achat sont valables 12 mois dans les magasins

- Carrefour Market de Pignans Leclerc du Luc en provence
- Intermarché de Carnoules





Rentrée des écoles 2024

Lundi 2 septembre, c'était la rentrée pour près de 540 élèves. M. Le Maire et l'adjointe déléguée aux affaires scolaire Karine Dupont les ont accompagnés en ce jour si particulier mêlant excitation de retrouver ses copains, appréhension de connaître son instituteur et sa classe, de découvrir de nouveaux lieux pour certains.













Un nouveau directeur à Giono

Monsieur Stéphane Payet assume désormais les fonctions de directeur de l'école Jean Giono, un établissement accueillant 230 élèves répartis en 9 classes et disposant d'une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (U.L.I.S.), dédiée à l'accompagnement des élèves en situation de handicap.

Dans cet environnement inclusif et adapté à chacune et chacun, la municipalité souhaite à Monsieur Payet une chaleureuse bienvenue et lui adresse ses meilleurs vœux de succès dans ses nouvelles responsabilités.







Un nouveau dispositif a récemment été installé dans les cantines scolaires : un mesureur de décibels qui change de couleur lorsque le niveau sonore dépasse un seuil prédéfini. Ce système, placé en hauteur dans la salle de restauration, fonctionne comme un sonomètre, réagissant aux variations du bruit ambiant.

Il comporte quatre indicateurs : vert pour un niveau sonore acceptable, jaune, orange, et rouge pour alerter d'un niveau sonore excessif, dépassant les 80-85 décibels recommandés.

L'objectif est d'encourager les enfants à autoréguler leur niveau sonore en observant les changements de couleur, sans nécessiter une intervention du personnel encadrant.

Ce dispositif permet de maintenir une atmosphère calme et agréable pendant les repas, en autorisant les échanges, mais en favorisant une ambiance sonore apaisée.

Au-delà de sa fonction pratique, ce système se veut un outil pédagogique. Il sensibilise les enfants à l'importance de protéger leur audition tout en leur apprenant à prendre conscience des seuils sonores à ne pas dépasser pour préserver leur bien-être auditif.



Remise de certificats citoyens

Le 8 mai, lors de la cérémonie de commémoration de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie, 16 élèves de CM2 de la classe de Mme Sandrine Poirot ont interprété "La Marseillaise" en hommage aux anciens combattants.

Ils étaient accompagnés par Mme Vitulin, de la section Chorale du C.L.A.S.P.

M. le Maire leur a par la suite rendu visite pour leur remettre un certificat citoyen, symbolisant leur engagement et leur compréhension des valeurs républicaines.

Ce moment solennel a permis d'échanger avec les jeunes sur les principes de la République, inscrits au programme d'instruction civile et morale, renforçant ainsi leur rôle de citoyens en devenir.





Repas dans les cantines avec les parents

Comme vous l'avez peut-être déjà lu dans les précédentes éditions, chaque fête des mères, pères, grands-mères, grands-pères est désormais l'occasion pour les familles d'être tirées au sort pour manger avec leur enfant ou petit enfant. Pour participer, il suffit de remplir le formulaire lorsque celui-ci est publié par la mairie.

Repas de la Fête	Date	Formulaire à déposer	Tirage au sort
des grands-mères	3 mars 2025	5 au 25 février	26 février
des mères	26 mai 2025	5 au 16 mai	21 mai
des pères	16 juin 2025	26 mai au 6 juin	11 juin













Photos prises lors du repas de la fête des grands-pères le 7 octobre 2024



vie économique et associative médiation locale

Forum des associations 2024

Samedi 7 septembre, les association<mark>s étaient réunies en forum pour lancer</mark> leurs saisons. Démonstrations, stands et bonne humeur étaient au rendez-vous au domaine de Berthoire.

Cette matinée a été l'occasion pour la municipalité de remettre à certains bénévoles un diplôme pour leur dévouement au sein du tissu associatif.







Durant le Forum des associations, <mark>une cérémonie de mise en valeur des</mark> bénévoles a été organisée. La municipalité les remercie pour leur engagem<mark>ent au sein des associations, et est fiè</mark>re du partage de leurs valeurs.

Un diplôme et une gourde personnalisée leur a été remis pour les féliciter.

- Angélique ABELLO Karaté pour son investissement dans la communication et logistique au sein du club
- 💿 Gisèle COSMANO Club du 3e âge Présidente durant de longues années au 3e âge et aujourd'hui fidèle adhérente
- Aurélie CREMADES SOLCOVAR-UDV pour son investissement en tant que bénévole
- Aurore DAJON Karaté Assistante Coach / Logistique
- 😊 Danielle DURANDO Basket Ball Club Pignantais Trésorière depuis 23 ans
- Danielle DURANDO CLASP (Scrabble) Responsable et bénévole depuis plusieurs années
- Anthony GARINO Amicale des Sapeurs-Pompiers pour son investissement
- Teddy GRAND CLASP (Badminton) Responsable et bénévole depuis plusieurs années
- Catherine JAMET Association Source d'Energie Bien Etre pour son assiduité
- Thomas MITZEL Basket Ball Club Pignantais Secrétaire du club depuis 2018
- Marthe PELLEGRINO CLASP (Tricot) Responsable et bénévole depuis plusieurs années















// Ce

Cérémonie des nouveaux arrivants

Le vendredi 31 mai, la municipalité a invité les nouveaux arrivants installés sur la commune de Pignans depuis 2020, au domaine de Berthoire pour une cérémonie de bienvenue.

Une belle occasion de rencontrer les élus municipaux, mais aussi de recueillir de nombreuses informations pratiques sur la commune.

Cette cérémonie s'est clôturée par un verre de l'amitié, et la remise d'un cadeau de bienvenue.

Cette cérémonie sera renouvelée. Les inscriptions se font par le formulaire disponible sur le site de la mairie : https://www.pignans.fr/nouveaux-arrivants/





Demandes de subvention 2025



La Ville de Pignans est fière de la richesse et de la diversité de son tissu associatif, essentiel au dynamisme de notre commune. Grâce à des aides directes et indirectes, la municipalité soutient chaque année plus de 30 associations dans leurs actions au service du village. Les associations souhaitant bénéficier d'une subvention pour l'année 2025 pourront déposer leur demande à partir du 2 novembre 2024 et jusqu'au 15 janvier 2025. Ces subventions visent à soutenir financièrement les activités d'intérêt général proposées par les associations, en complément de la mise à disposition de locaux, de matériel et de logistique pour leurs événements.

Il est important de noter qu'une subvention n'est jamais accordée automatiquement.

Chaque association doit présenter une demande en constituant un dossier, disponible en ligne ou à l'accueil de l'hôtel de ville.



Stationnement : Appel au civisme

Le boulodrome est à nouveau accessible au stationnement pour la saison hivernale. Une tolérance est accordée pendant les heures d'entrée et de sortie des écoles, de 8h à 9h le matin et de 16h à 17h l'après-midi. Toutefois, le stationnement reste strictement interdit dans les zones à risque, telles que les ronds-points, voies de circulation et passages piétons.

Nous rappelons que cette tolérance ne justifie en aucun cas des comportements dangereux ou pouvant mettre en péril la sécurité des usagers. Veuillez respecter ces règles pour garantir la sécurité de tous.





action sociale solidarité | seniors | santé



Mobilisation pour la santé

Mardi 9 juillet, la municipalité recevait les professionnels de santé de Pignans.

Avec l'aide de la Région Sud, l'Observatoire Régional de Santé a présenté un diagnostic territorial de l'offre de santé que peut recevoir les administrés de la communauté des communes Coeur Du Var en lien avec la communauté professionnelle territoriale de santé (C.P.T.S.).

Ce diagnostic permet d'identifier les atouts de nos territoires pour augmenter leurs attractivités et pouvoir

faire bénéficier les administrés d'une offre de soins en adéquation aux besoins de la population. L'offre médicale actuelle est fragile, l'offre paramédicale et médico-sociale est globalement satisfaisante alors que la population est grandissante.

La municipalité a également présenté aux professionnels de santé deux projets pour connaître leurs ressentis avant de se lancer. La région Sud, l'Agence Régionale de Santé, l'assurance maladie, la communauté professionnelle territoriale de santé, sont de véritables partenaires sur cette compétence santé, elles sont à l'écoute de la municipalité et nous accompagnent dans cette lutte contre les déserts médicaux.





Retour en images - Semaine bleue 2024

La semaine bleue s'est déroulée du 30 septembre au 6 octobre. Cette semaine nationale consacrée aux retraités et personnes âgées avait pour thème cette année "bouger ensemble pour entretenir la flamme" suite aux jeux olympiques en France.

L'organisation a été conjointe entre la municipalité et la communauté de communes Coeur du Var.

Deux sorties ont été organisées, le lundi à la foire de Marseille, le dimanche à Tourves au domaine du billardier pour un repas/cabaret et des animations tout au long de la semaine: yoga, marche douce, exposition photos.









Halte du Gynécobus à Pignans

Innovation médicale inédite, vous pourrez avoir accès à un bilan complet de prévention en gynécologie, un examen ciblé simple ou encore une consultation de contraception.

N'oubliez pas vos derniers examens (bilans sanguins, échographie, frottis ...). Une sage-femme et un(e) gynécologue vous accueillent au sein d'un bus de consultation spécialisée en gynécologie.

Votre prise en charge sera la même qu'en structure hospitalière. Inscription sur Doctolib' à l'adresse https://cutt.ly/8XqUJI1





L'habitat inclusif à Pignans

Le 5 septembre, l'association Les Colocs de la Maison Téranga a signé un partenariat avec Jean-Louis Masson, Président du Conseil départemental du Var, marquant l'ouverture de la première maison partagée pour personnes âgées du département. Ce projet d'habitat inclusif, qui respecte les normes nationales, offre un cadre de vie sécurisé et convivial aux personnes âgées, favorisant autonomie et solidarité.

Ces initiatives répondent à l'enjeu du vieillissement de la population, puisque 30 % des varois de plus de 65 ans vivent seuls.

Avec la Villa Lucie, présente à Pignans depuis 2019, la commune compte désormais deux habitats inclusifs. Et c'est dans la villa Lucie que l'association Le Club des Six propose des colocations pour personnes en situation de handicap, où six résidents partagent un quotidien adapté à leurs besoins. Ce modèle de vie partagée favorise l'autonomie, l'entraide et l'épanouissement personnel, grâce à une dynamique collective bienveillante.

L'habitat inclusif à Pignans devient ainsi un exemple inspirant pour tout le département du Var.



Emanuelle Chenard - Cofondratrice de la Maison Teranga



Villa Lucie



sports et culture



Succès pour Pignans Plage 2024

Plus de 8 000 visiteurs et 300 enfants initiés à la Natation

Cette année, Pignans Plage a accu<mark>eilli 8 348 visiteurs, confirmant son s</mark>uccès en tant que destination estivale prisée. Parmi ces visiteurs, <mark>87 % résident sur le territoire du Cœur</mark> du Var, démontrant l'attractivité locale de cette initiative.

Outre le plaisir du grand bassin, et des jeux d'eau, Pignans Plage a également permis à plus de 300 enfants d'apprendre à nager.

Grâce à la mobilisation du corps enseignant et des familles, 8 classes d'élémentaires ont participé aux cours d'apprentissage à la natation, tandis que 4 classes de maternelle ont suivi des séances d'aisance aquatique.

L'installation de cette piscine éphémère a ainsi contribué à la sécurité aquatique des plus jeunes, faisant de cette édition un véritable succès éducatif et communautaire.









L'eau utilisée pour le grand bassin de Pignans plage est stockée dans une citerne souple subventionnée en partie par le Fond d'Initiative Cantonale (F.I.C.).

Nous remercions M. Jean-Louis Masson, Président du Conseil Départemental et ses Vices-Présidents Mme Christine Amrane et M. Dominique Lain.

Cette citerne permet la réutilisation de 300 m³ d'eau, d'une année sur l'autre.

Double économie : pour la planète et pour la commune !



// Semaine d'activités jeunesse

Les vacances d'automne ont, une fois de plus, été marquées par l'organisation de la Semaine d'activités jeunesse. À l'initiative de la municipalité, et en partenariat avec plusieurs associations locales, cette semaine permet aux jeunes entre 8 à 12 ans, de découvrir des activités des associations locales.

La municipalité tient à remercier chaleureusement les associations qui se sont mobilisées pour offrir une variété d'ateliers et d'animations tout au long de la semaine. Les enfants ont montré un grand enthousiasme, profitant pleinement des activités proposées dans le village.

Le point culminant de cette semaine a été sans aucun doute la journée de clôture, organisée dans une salle d'escalade Vertical Art à La Garde.

Rendez-vous bisannuel, la prochaine session aura lieu au printemps prochain!



Jeudi 13 juin 2024, élus et agents de la mairie étaient en visite de l'exposition Jean Daret au Musée Granet d'Aix-en-Provence pour la remise du chèque de 8000€ d' Allianz France dans le cadre du plus grand musée de France. La tableau "l'Assomption", restauré, et prêté pour l'exposition inédite consacrée au grand peintre du baroque provençal y était exposée du 15 juin au 29 septembre.

Il sera prochainement réinstallé et mis en valeur à la collégiale de Pignans.









Le 24 juin, à l'occasion de la fête de la Saint-Jean, une cérémonie de dévoilement de plaque a eu lieu à la fontaine de la Pigne, située devant le boulodrome.

Un hommage émouvant a été rendu à Jeannot DHO, élu du village de 1983 à 2010, qui en avait dessiné les plans avant sa réalisation par les services techniques municipaux.

Inaugurée en 1984, cette fontaine incarne l'exigence et le goût du travail bien fait, des valeurs chères à Jeannot DHO.

Elle porte désormais son nom.





Rendez-vous sportif : La Traversée des Pignes 2025

La Traversée des Pignes 2025 aura lieu le **26 janvier**.

Pour cette quatrième édition, nous avons le plaisir de vous proposer un tout nouveau parcours!

Les circuits habituels seront toujours au rendez-vous :

- Urban Trail 10 km Dénivelé : environ 280 m
- Urban Trail 5,5 km Dénivelé : environ 145 m
- Le Bambin (1 km), circuit gratuit destiné au plus jeunes
- Et la grande nouveauté : un parcours de 16 km avec un dénivelé positif de 510 m !

Alors, prêts à relever le défi ?

Les inscriptions se feront directement sur le site kms.fr.

Restez informés de l'actualité de la course en vous notant dès à présent comme intéressé / participant sur l'évenement de notre page facebook

https://www.facebook.com/Pignans/events



Jeunesse et Liens intergénérationnels



Maison Des Jeunes de Pignans

La Fédération des Œuvres Laïques (F.O.L.) du Var a été désignée pour gérer la future Maison Des Jeunes, un espace dédié aux adolescents, de la 6e à la terminale. Les travaux sont actuellement en cours pour aménager ce lieu, qui ouvrira ses portes le 4 décembre prochain.

- Elle accueillera les jeunes les mercredis et samedis après-midi.
- Pour animer ce lieu, une sortie sera organisée chaque mois.

L'espace sera conçu pour favoriser la convivialité avec différents aménagements : un coin cuisine, une zone de jeux et un espace de vie, permettant aux jeunes de se retrouver dans un cadre détendu et adapté à leurs besoins.



Sur la photo : Martine Thierry Adjointe déléguée à jeunesse et aux liens intergénérationnels est au centre. À sa droite, Margaux, la directrice de la future Maison Des Jeunes, et à sa gauche Sabrina qui est responsable de l'encadrement des jeunes le mercredi.

Pour garantir une ouverture rapide, la Maison Des Jeunes sera initialement installée dans des constructions modulaires temporaires. Des travaux de rénovation du bâtiment du Pré des Aires, où le projet final sera situé, débuteront à la fin de l'année. Ce projet vise à devenir un catalyseur d'énergie pour la jeunesse, un lieu où les jeunes pourront non seulement se retrouver, mais aussi accéder à des informations et ressources qui leur sont spécifiquement destinées. La Maison Des Jeunes promet d'être un espace vivant et dynamique, répondant aux besoins et attentes des jeunes pignantaises et pignantais de la 6° à la Terminale.



Plan du futur Batiment Communal du Pré des Aires



Le Festi'Jeunes 2024

Cette année marquait la 7e édition du Festijeunes. Encore un magnifique moment pour la vingtaine de pignantaises et pignantais qui y ont tenté l'aventure. Organisée par la Communauté de Communes Coeur du Var, cette journée dédiée aux jeunes entre 11 à 18 ans s'est déroulée à Gonfaron, à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement des Sigues.

Cérémonie des diplômés et Pool Party 2024

Le 21 août dernier, la municipalité a célébré les diplômés de l'année lors d'une cérémonie au domaine de Berthoire. Après un discours mettant en avant leur travail et leur persévérance, chaque diplômé a reçu un cadeau en signe de reconnaissance pour leurs efforts.

La soirée s'est poursuivie autour d'un apéritif convivial et d'un repas offert par la municipalité. Pour couronner le tout, l'entrée à la Pool Party nocturne, ouverte à tous, a été offerte aux diplômés, prolongeant ainsi les festivités. Une soirée mémorable pour marquer cette étape clé de leur parcours!







L'ancrage provençal

À l'an que vèn (prononcé "très correctement" à la provençale "a l'ang qué ving").

Cette expression, dont la forme complète est à l'an que vèn, e se sian pas mai, que siguen pas mens, signifie littéralement "à l'année prochaine, et si nous ne sommes pas plus nombreux, ne soyons pas moins nombreux". C'est la formule rituelle des vœux de Noël (fête majeure en Provence) et, par ricochet, du nouvel an. Mais seule une partie des Provençaux l'utilise, uniquement de Noël à l'Epiphanie, pour trinquer ou quitter un proche. Sa fréquence d'usage est donc très basse, mais sa valeur symbolique très élevée

mot be l'opposition

En application de la loi n°2002-276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité et de la jurisprudence, un espace d'expression est réservé aux élus des groupes minoritaires. Les informations inscrites engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent que leurs opinions.

Pignantaises, Pignantais, chers(es) amis(es),

A l'approche des fêtes dans ce climat particulier, comme vous, nous nous interrogeons sur le rôle de nos politiques. Notre pouvoir d'achat diminue, les différentes taxes et impôts augmentent, mais malgré nos multiples recommandations le budget de fonctionnement de notre commune ne cesse d'augmenter.

Certes se délecter de nombreux petits fours gratuits est sympathique, si on ne craint pas de grossir, mais quand va-t-on solutionner les vrais problèmes : infrastructures défaillantes, entretien, ramassage des ordures, réseaux et canalisations...?

Rappelons que les élus du conseil municipal sont censés représenter les intérêts des citoyens. Mais comment débattre constructivement lors de nos conseils municipaux quand la majorité reste silencieuse partagée entre ceux qui préfèrent leur smartphone et ceux qui craignent de s'exprimer au risque de s'attirer les foudres du Maire et de se faire exclure ?

Nous avons besoin de vous de votre engagement citoyen pour influencer les décisions et agir non seulement pour notre présent, mais aussi pour l'avenir de notre village. Parler c'est bien, Agir c'est mieux ! Bien à vous.



2024



Ouverture 2
de la boîte aux
lettres du Père Noël
Place des écoles

As-tu décoré le sapin de ta classe sur la place des écoles ?



Repas de Noël du club du 3º âge

Salle Berthoire



17h - Place des écoles Visite de Saint Nicolas accompagné de son orgue de barbarie



Salle Berthoire

13h-15h Photos Père Noël

Coloriage/maquillage par UAEP

Spectacle «Chantons et dansons Disney» 15h3°

Balade aux lampions 17h- départ Berthoire



Capture ton Leau Noël

à Pignans

@MairiePignans

#FDNPignans



Atelier cuisine
«Sablés de Noël»

10h - Le local du Cœur du Var UDV
96 grande rue



Noël Show par Juste en Face 18h30 - Salle du Vieux Moulin Pastorale 14 Collégiale de Pignans 16h30







*18 *



Goûter de Noël dans les écoles Bal des jeunes



Plus 22 que **2** 3 dodos!!!

La bûche 23 est-elle prête ?

